













## Synthèse

Sur les plus de 100 indicateurs décrits dans le présent rapport, douze ont été identifiés comme des indicateurs clés. Ils visent à donner un aperçu général des progrès accomplis par l'UE sur la voie du développement durable en ce qui concerne les objectifs généraux et spécifiques définis dans la stratégie de l'UE en faveur du développement durable (SDD de l'UE). Le bilan de l'évaluation des progrès réalisés depuis 2000 en ce qui concerne ces indicateurs clés est mitigé, comme le montre le tableau ci-dessous.

**Tableau 0.1:** Aperçu de l'évolution des indicateurs clés du développement durable (IDD) (EU-27, à partir de 2000) <sup>(1)</sup>

Thème de l'IDD	Indicateur clé	Aperçu de l'évolution dans l'EU-27
Développement socio-économique	PIB réel par habitant	
Consommation et production durables	Productivité des ressources	
Inclusion sociale	Population à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (*)	
Changements démographiques	Taux d'emploi des travailleurs âgés <sup>(2)</sup>	
Santé publique	Espérance de vie à la naissance (**)	
Changement climatique et énergie	Émissions de gaz à effet de serre	
	Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie (**)	
	Consommation d'énergie primaire	
Transport durable	Consommation énergétique des transports par rapport au PIB	
Ressources naturelles	Indice des oiseaux communs	
	Prises de poissons sur les stocks en dehors des limites biologiques de sécurité	
Partenariat global	Aide publique au développement (**)	
Bonne gouvernance	[Aucun indicateur clé]	:

(\*) À partir de 2008    (\*\*) À partir de 2004

Les pages qui suivent contiennent une évaluation plus détaillée des principales tendances observées depuis 2000, qui complète l'analyse des indicateurs clés du développement durable.

## L'UE progresse-t-elle vers le développement durable?

<sup>1</sup> La méthode d'évaluation et la signification des symboles météorologiques sont expliquées dans l'introduction du rapport.

<sup>2</sup> En raison d'un changement apporté à la méthodologie, l'évaluation de l'indicateur n'est pas comparable à celles des éditions précédentes du rapport de suivi. Pour plus de précisions, voir le chapitre «Changements démographiques» du présent rapport.

## Tendances clés en matière de développement socio-économique

### PIB réel par habitant — des signes d'une légère reprise ?

- Dans l'UE, entre 2000 et 2012, le **PIB réel par habitant** a augmenté en moyenne de 0,9 % par an. Durant la période qui a précédé la crise économique, de 1995 à 2007, le PIB par habitant a affiché une croissance constante de 2,4 % par an en moyenne.
- La crise économique et financière s'est propagée à l'économie réelle en 2008, entraînant une contraction du PIB par habitant de 4,8 % en 2009 (par rapport à 2008). L'application rapide de mesures de relance budgétaire et d'autres actions politiques au niveau national et européen a permis d'endiguer les effets les plus graves de la crise et a stabilisé le PIB par habitant en 2010 et 2011.
- En 2012, dans le contexte d'une reprise hésitante, le PIB réel par habitant a diminué de nouveau de 0,6 % par rapport à 2011.

### La récession continue de peser sur le climat d'investissement dans l'UE

- Entre 2003 et 2007, l'**investissement** (en part du PIB) a progressé modérément, en suivant le cycle économique. Avec l'effondrement de la confiance des ménages et des entreprises causées par les remous qui ont agité les marchés financiers et la crise économique, l'investissement a commencé à décroître rapidement. Cette chute subite, qui l'a fait descendre à son niveau le plus bas de la décennie à environ 19 % entre 2009 et 2011, est surtout imputable aux économies réalisées par les entreprises.
- De 2000 à 2012, dans l'UE, le **taux d'épargne des ménages** a suivi le cycle économique. Alors que l'épargne des ménages avait baissé durant la phase d'expansion économique, de 2003 à 2007, cette tendance s'est inversée sous l'effet de la crise économique et de l'incertitude accrue sur les marchés après la crise. Malgré les signes d'une reprise économique hésitante, le taux d'épargne des ménages est reparti à la baisse après 2009.

### L'économie de l'UE est-elle devenue plus compétitive et innovante ?

- L'augmentation régulière de la **productivité de la main-d'œuvre** observée entre 2000 et 2007 a cessé sous l'effet du ralentissement de l'activité économique en 2008 et 2009. Bien que cette productivité soit repartie à la hausse en 2010 et que cette hausse se soit poursuivie les années suivantes, les améliorations à long terme dépendront des ajustements futurs du marché du travail, et notamment des variations dans les flux de travailleurs entre les États, les secteurs et les régions, ou de l'évolution des salaires en fonction des conditions du marché du travail.
- De 2000 à 2007, la part de la **dépense totale pour la recherche et le développement** dans le PIB est demeurée relativement stable, à 1,85 %. Cet indicateur a résisté aux effets à court terme de la crise économique. Il a même enregistré une légère hausse en 2008 et 2009, avant de se stabiliser à 2 % durant les deux années qui ont suivi. Cette hausse s'explique principalement par les efforts des gouvernements pour soutenir la croissance économique en augmentant les dépenses de recherche et développement.
- L'**intensité énergétique** a diminué régulièrement dans l'UE de 2003 à 2009, puis, après un rebond en 2010, cette diminution s'est accélérée en 2011. Cette tendance positive s'est manifestée dans le contexte d'un découplage absolu entre la consommation intérieure brute d'énergie et la croissance économique.

### Reprise atone du marché du travail

- Le **taux d'emploi** dans l'UE est passé de 66,6 % en 2000 à 70,3 % en 2008. Cette augmentation a cessé en 2009, tandis que la récession économique prolongeait la stagnation du marché du travail, et le taux d'emploi s'est maintenu autour de 68,5 % jusqu'en 2012. Cette inertie fait qu'il sera très difficile pour l'UE d'atteindre l'objectif de 75 % établi dans la stratégie Europe 2020.
- Entre 2000 et 2007, les **disparités régionales observées en matière d'emploi** dans l'UE se sont

réduites de 2,1 points de pourcentage. Ces progrès ont été réduits à néant par la crise économique, qui a ramené progressivement les inégalités régionales au niveau atteint en 2000 (13,3 % en 2012). Sur une note positive, l'écart entre hommes et femmes dans l'emploi à l'échelle régionale a atteint son niveau le plus bas de la décennie, soit 5,6 points de pourcentage.

- Globalement, de 2001 à 2004, le **taux de chômage total** a augmenté dans l'UE. Durant les quatre années qui ont suivi (2005 à 2008), ce taux a baissé constamment pour atteindre son niveau le plus bas à 7,1 % en 2008. Ces améliorations ont été suivies par une hausse brutale, et en 2012, le taux de chômage dans l'UE a atteint le niveau record de 10,5 %.

## Tendances clés en matière de consommation et de production durables

### Découplage absolu entre la consommation de matières et la croissance économique?

- En 2011, l'UE a pu générer une valeur économique de 1,60 euro par kilogramme de matières consommées. Cela représente une amélioration considérable de la **productivité des ressources** depuis 2000, année durant laquelle une valeur de seulement 1,34 euro avait été créée avec la même quantité de ressources.
- Ce gain d'efficacité s'est produit parce que le PIB a augmenté plus vite que la **consommation intérieure de matières** (CIM), en particulier avant la crise économique. Depuis 2007, l'utilisation de ressources par l'UE a diminué fortement, la CIM atteignant des niveaux inférieurs à ceux observés il y a même dix ans. Cependant, la reprise économique indique que cette tendance s'est inversée en 2011.
- Ces tendances divergentes – augmentation du PIB et baisse de la CIM – semblent suggérer un découplage absolu entre la croissance économique et l'utilisation des ressources entre 2000 et 2011 dans l'UE. Il reste à savoir, cependant, s'il s'agit d'un véritable tournant dans les modes de consommation des ressources ou si cette évolution reflète simplement l'effet de la crise économique sur des industries gourmandes en ressources comme la construction.

### Améliorations dans le traitement des déchets et les émissions de polluants

- Les pratiques de **traitement des déchets** se sont considérablement améliorées depuis 2000. La mise en décharge, qui est la méthode d'élimination des déchets la moins respectueuse de l'environnement, a été remplacée progressivement par l'incinération et, dans une plus large mesure encore, par le recyclage et le compostage. En 2011, environ 40 % des déchets municipaux étaient recyclés ou compostés.
- Le traitement des déchets varie énormément à travers l'Union. En 2011, la mise en décharge représentait la principale méthode d'élimination en Bulgarie, en Croatie et en Roumanie (plus de 90 %), alors que sa part était inférieure à 1 % en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suède.
- Des améliorations semblables ont été réalisées en ce qui concerne les **émissions atmosphériques** de substances acidifiantes et de précurseurs de l'ozone. Les diminutions constantes observées depuis 1990 ont permis à l'EU-27 d'atteindre en 2011 les objectifs d'émissions concernant les oxydes de soufre (SO<sub>x</sub>) et les composés organiques volatils non méthaniques (COVNM). Cependant, douze États membres ont fait état d'émissions supérieures à leurs plafonds nationaux pour au moins un des quatre polluants.

### Aucune évolution manifeste vers des modes de consommation plus durables

- La **consommation d'électricité des ménages** a augmenté presque constamment depuis 1990. Cette tendance, qui fait plus que réduire à néant les améliorations de l'efficacité des appareils électroniques, s'explique principalement par l'accroissement du nombre de ménages et les changements dans leurs modes de consommation. Ce phénomène est désigné par l'expression «effet de rebond». Contrairement à d'autres indicateurs de la consommation étudiés dans le présent rapport, la consommation d'électricité des ménages n'a guère été influencée par la crise économique, l'année

2011 étant la première à faire apparaître un net recul de la consommation d'électricité depuis 1990.

- De même, dans l'UE, la **consommation finale d'énergie** est en progression depuis 1990. L'année 2005 a cependant marqué un tournant, qui a vu la consommation d'énergie se stabiliser, puis diminuer durant les années qui ont suivi. Les contractions de l'économie de l'Union observées en 2009 et en 2011 ont contribué à la baisse, ramenant la consommation finale d'énergie aux niveaux d'avant 2000 en 2011.
- Comme la consommation d'électricité des ménages et la consommation finale d'énergie ont suivi des tendances différentes, particulièrement depuis 2005, il n'est pas possible de conclure que les modes de consommation dans l'Union sont devenus plus durables.

### Des modes de production plus respectueux de l'environnement

- À l'inverse, les modes de production ont connu une amélioration ces dernières années. Le nombre d'organisations appliquant un système de management environnemental certifié conforme au **système de management environnemental et d'audit (EMAS)** est en augmentation depuis 2003. En 2013, le taux d'adoption de l'EMAS – exprimé en nombre d'organisations enregistrées dans le cadre de l'EMAS par million d'habitants – était particulièrement élevé à Chypre, en Autriche, en Espagne, en Italie, en Allemagne et au Danemark.
- De même, depuis 2005, les pratiques agricoles sont devenues de plus en plus durables, comme l'illustre l'augmentation de la part de l'**agriculture biologique**. Cette évolution dynamique se reflète aussi dans la progression des ventes de produits biologiques sur le marché alimentaire de l'UE.

### Tendances clés en matière d'inclusion sociale

#### Le nombre de personnes à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale a augmenté depuis 2008

- Entre 2008 et 2012, le nombre de **personnes à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale** a progressé de 8,7 millions, passant de 115,7 à 124,4 millions. Ce nombre avait diminué entre 2005 et 2009. Avec le déclenchement de la crise économique, cependant, il a recommencé à grimper.
- En 2012, les 124,4 millions de personnes à risque de pauvreté et d'exclusion sociale représentaient 25 % des habitants de l'Union. Cela veut dire qu'un quart d'entre eux connaissent au moins une des formes de pauvreté couvertes par l'indicateur clé du thème, à savoir la pauvreté monétaire, la privation matérielle sévère ou le manque d'accès au marché du travail. Les niveaux actuels de pauvreté et d'exclusion sociale compromettent la réalisation de l'objectif de réduction de la pauvreté établi dans la stratégie Europe 2020, qui vise à soustraire au moins 20 millions de personnes à ces risques d'ici à 2020.

#### Augmentation de la pauvreté monétaire et détérioration des conditions de vie

- Le nombre de personnes **à risque de pauvreté après transferts sociaux** a augmenté, passant de 80,7 millions en 2008 à 85,3 millions en 2012. Contrairement à l'indicateur clé, ce chiffre a affiché une hausse presque constante depuis 2005, même avant la crise économique, avec une accélération après 2009. La pauvreté monétaire est la forme la plus répandue de pauvreté dans l'UE et touchait 17,1 % de ses habitants en 2012.
- Le nombre de personnes en situation de **privation matérielle sévère** a augmenté considérablement de 2008 à 2012, passant de 41,4 à 51,0 millions. Cependant, cette tendance n'est pas restée constante, l'année 2009 marquant un tournant significatif. Bien que le nombre de personnes en situation de privation matérielle sévère ait baissé considérablement, de près de 12 millions entre 2005 et 2009, il a depuis progressé de nouveau, de 11,2 millions, de sorte qu'en 2012, 10,3 % des habitants de l'UE étaient touchés.
- De 2005 à 2012, l'**inégalité des revenus** n'a guère évolué. En 2012, les 20 % les plus riches des

habitants de l'Union percevaient plus de 38 % du revenu national équivalent, et donc environ cinq fois plus que les 20 % les plus pauvres, dont la part correspondait à un peu moins de 8 %.

### Pas de tendance claire vers un marché du travail plus durable

- Le nombre de personnes vivant dans un ménage à **très faible intensité de travail** a augmenté entre 2008 et 2012, passant de 34,3 à 36,9 millions. Comme les autres indicateurs relatifs à la pauvreté, ce chiffre a diminué entre 2006 et 2009, mais est remonté de nouveau parallèlement à la hausse des taux de chômage, avant de redescendre de 4,1 % entre 2011 et 2012. Le risque de pauvreté augmente substantiellement avec l'inactivité économique. En 2012, 9,8 % des habitants de l'UE âgés de 0 à 59 ans vivaient dans un ménage à très faible intensité de travail.
- Le **taux de chômage de longue durée** de l'UE a enregistré une tendance à la baisse entre 2004 et 2008. Depuis 2008, cependant, ce taux a recommencé à grimper, atteignant un pic historique de 4,6 % en 2012.
- Entre 2006 et 2011, l'**écart de rémunération entre hommes et femmes** a considérablement baissé. Malgré cette tendance favorable, les gains horaires bruts des femmes restaient en 2011 de 16,2 % inférieurs à ceux des hommes.

### Améliorations dans l'éducation

- La part des **jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation** a diminué constamment depuis 2003, atteignant 12,8 % en 2012. Si les tendances récentes persistent, l'objectif de réduire les taux de décrochage à moins de 10 % d'ici à 2020 semble en passe d'être atteint.
- La part des 30 à 34 ans qui sont **diplômés de l'enseignement supérieur** augmente régulièrement depuis 2000. Cette tendance permet de penser que l'objectif établi dans la stratégie Europe 2020 de faire passer cette proportion à au moins 40 % d'ici à 2020 sera atteint.
- La part des **adultes ayant un faible niveau d'éducation** a reculé de façon notable depuis 2000. Cette tendance se manifeste dans toutes les tranches d'âge.
- La participation à **l'éducation et à la formation tout au long de la vie** a augmenté entre 2003 et 2012; cependant, cette progression s'est produite principalement entre 2003 et 2005, et aucun nouveau progrès n'a eu lieu depuis. Les pays nordiques affichent les taux de participation les plus élevés, tandis que la Bulgarie, la Grèce et la Roumanie ont enregistré des progrès nuls ou limités dans l'amélioration de leurs faibles niveaux de participation.

### Tendances clés en matière de changements démographiques

#### Le taux d'emploi des travailleurs âgés n'a pas été touché par la crise économique

- En 2012, 48,9 % des **travailleurs âgés** exerçaient un emploi. Le **taux d'emploi** affiche régulièrement une légère hausse depuis 2000. L'augmentation du taux de participation des travailleurs âgés représente une tendance stable, qui semble résister à la crise économique. Néanmoins, l'objectif de 50 % fixé pour 2010 par la stratégie de Lisbonne – qui a précédé la stratégie Europe 2020 – n'a pas encore été réalisé.
- On observe une réduction de l'écart entre les hommes et les femmes dans l'emploi des travailleurs âgés sur la période comprise entre 2000 et 2012. Bien que le taux d'emploi des femmes demeure inférieur à celui des hommes, son accroissement, à 14,4 points de pourcentage depuis 2000, est nettement supérieur à celui des hommes, à 9,3 points de pourcentage.

#### Les tendances relatives à la structure de la population confirment les enjeux démographiques

- En 2011, l'**espérance de vie à 65 ans** était de 21,3 ans pour les femmes et de 17,2 ans pour les

hommes. Depuis 2002, l'espérance de vie a progressé constamment pour les deux sexes, et l'écart entre les hommes et les femmes a diminué. Comme, en 2011, le taux d'augmentation par an était inférieur à 1 % pour les femmes, il n'est pas certain qu'il croîtra encore à l'avenir.

- En 2011, le **taux de fécondité** de l'UE était de 1,57 enfant par femme. Cela représente une hausse de 8 % depuis 2002. Néanmoins, après une période de stabilisation à 1,6 enfant, le nombre moyen de naissances a légèrement reculé en 2011.
- En 2011, outre la réduction récente du taux de fécondité, on a également assisté à une baisse du **taux net de migration**. Ces deux tendances à la baisse pourraient conduire à une accélération du changement démographique et à une augmentation de la proportion des personnes âgées dans les pays européens.
- La **proportion de personnes âgées par rapport à la population active** a augmenté régulièrement pour atteindre 25,8 % en 2012. Les projections récentes prédisent que cette croissance se poursuivra à l'avenir jusqu'en 2050 et se stabilisera à environ 55 %.

#### Pas d'amélioration importante des revenus des retraités

- En 2012, les **revenus moyens des retraités** représentaient 56 % des salaires des travailleurs âgés de 50 ans à 59 ans. Après être resté plus ou moins stable à environ 50 %, le taux de remplacement a suivi une tendance modérée à la hausse depuis 2010.
- Dans les États membres de l'UE, la proportion des revenus provenant des pensions des personnes âgées par rapport au niveau des revenus provenant d'une rémunération des personnes de 50 à 59 ans variait dans une fourchette allant de 39 %, à Chypre, à 79 %, au Luxembourg. Entre 2005 et 2012, les disparités entre les États membres se sont légèrement accentuées.

#### Toujours pas de redressement des finances publiques dans l'UE

- La **dette publique** a augmenté considérablement depuis le début de la crise économique en 2007. Après être descendue en dessous du niveau de référence de Maastricht de 60 % en 2007 (à 59 %), elle est remontée substantiellement durant les années qui ont suivi, pour atteindre 85,3 % du PIB en 2012. Le niveau de dette publique variait significativement selon les pays, s'étendant de 10,1 % du PIB en Estonie à 156,9 % en Grèce.
- L'un des facteurs des dépenses publiques est le versement des pensions par l'État. De nombreux États membres ont engagé des réformes des régimes de retraite visant à allonger la **durée de la vie active** des habitants. Entre 2000 et 2011, la durée moyenne de la vie active a progressé de 1,8 année. En 2011, durant leur vie, les hommes travaillaient en moyenne 37,4 ans et les femmes 31,9 ans.

#### Tendances clés en matière de santé publique

##### Les améliorations de l'espérance de vie n'entraînent pas une prolongation de la vie en bonne santé

- Entre 2004 et 2011, l'**espérance de vie à la naissance** a augmenté modérément, au taux annuel de 0,4 % pour les hommes et de 0,3 % pour les femmes. En revanche, le nombre d'**années de vie en bonne santé à la naissance** n'a pas augmenté chez les femmes et n'a connu qu'une légère hausse chez les hommes.
- La faiblesse du taux de croissance des années de vie en bonne santé par rapport à celui de l'espérance de vie fait qu'en moyenne, les années de vie supplémentaires se déroulent avec un handicap ou une maladie.



## Les améliorations des indicateurs de santé ralentissent depuis le début de la crise économique, et les inégalités de santé persistent

- Entre 2000 et 2009, le **taux de mortalité due à des maladies chroniques** a reculé de 142 à 116 pour 100 000 personnes de moins de 65 ans dans l'UE. Les hommes, qui courent actuellement un plus grand risque de mourir d'une maladie chronique, ont bénéficié d'une diminution supérieure (2,4 %) à celle des femmes (1,9 %), ce qui laisse penser que les taux de mortalité des deux sexes convergent. Malgré l'amélioration des taux de mortalité due à une maladie chronique, la part de ces décès par rapport à la totalité des décès est demeurée constante. Cela indique que la baisse des taux de mortalité due à des maladies chroniques pourrait s'expliquer principalement par la baisse globale des taux de mortalité.
- Le **taux de mortalité par suicide** a enregistré une diminution moyenne globale de 1,4 % entre 2000 et 2010. Cependant, cette tendance n'est pas restée constante. Entre 2000 et 2007, la diminution moyenne annuelle (-2,5 %) était bien supérieure. Le nombre de suicides a alors augmenté substantiellement en 2008 (de 2 %) et en 2009 (de 3 %), puis est redescendu en 2010. L'accroissement des taux de mortalité par suicide a touché en majorité les hommes depuis 2007, ce qui pourrait refléter l'impact de la crise économique sur l'emploi.
- Les contraintes économiques limitent l'**accès aux soins de santé**. Après avoir reculé entre 2005 et 2009, la part de la population qui estimait ne pas avoir les moyens de payer pour des soins de santé a recommencé à augmenter en 2009, atteignant 2,3 % en 2011. La concomitance de ce changement de tendance avec la crise économique et la persistance d'un accès inégal aux soins de santé du fait des revenus illustrent le lien entre les contraintes économiques et un accès réduit aux soins médicaux.

## Améliorations nulles ou insuffisantes dans les déterminants de la santé tels que la production de substances chimiques toxiques et l'exposition à la pollution de l'air

- Dans l'UE, la **production de substances chimiques toxiques** a augmenté légèrement entre 2002 et 2007, pour retomber fortement en 2008 et en 2009 sous l'effet de la crise économique. Deux ans après (en 2011), avec la reprise du marché européen, la production est revenue au niveau élevé antérieur. La baisse temporaire peut donc s'expliquer par la stagnation de l'économie, qui a conduit à une diminution de la production industrielle durant la crise économique.
- De 2000 à 2011, l'**exposition de la population urbaine à la pollution de l'air par les particules fines** a baissé de 1 microgramme par mètre cube, atteignant le niveau de 27 microgrammes en 2011. Cependant, étant donné les variations considérables observées d'une année sur l'autre, il est difficile de discerner une tendance manifeste. L'objectif de réduire les émissions à 20 microgrammes en 2010 n'a pu être réalisé, celles-ci ayant atteint un niveau de 26 microgrammes par mètre cube la même année, soit un dépassement de 6 microgrammes.
- L'**exposition de la population urbaine à la pollution de l'air par l'ozone** a augmenté au taux moyen annuel de 1,7 % entre 2000 et 2011. Cependant, cette évolution s'est révélée instable en raison de l'influence des conditions météorologiques sur les concentrations d'ozone et des variations importantes entre les pays.

## Tendances clés en matière de changement climatique et d'énergie

### Réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE, mais hausse de la température mondiale

- Dans l'UE, les **émissions de gaz à effet de serre** ont reculé de manière substantielle depuis 1990. Les baisses les plus fortes se sont produites au début des années 1990 et entre 2007 et 2011. L'objectif de la stratégie Europe 2020 de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport au niveau de 1990 d'ici à 2020 est manifestement en passe d'être atteint.
- Les plus fortes réductions ont été réalisées dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de la

construction et de l'énergie. Les secteurs des déchets et de l'agriculture ont également réduit leurs émissions, mais ils représentent une part moins importante du total. Le seul secteur dont les émissions continuent d'augmenter est celui des transports. Les émissions provenant de l'aviation internationale et des transports maritimes ont progressé à un rythme particulièrement rapide. Celles produites par les transports intérieurs restent également supérieures à leurs niveaux de 1990, mais font apparaître une tendance à la baisse depuis 2007.

- Les réductions des émissions de gaz à effet de serre de l'UE sont compensées à l'excès par l'augmentation rapide des émissions mondiales. Les concentrations de gaz à effet de serre s'accroissent dans l'atmosphère. Même s'il y a un décalage dans le temps entre les émissions et la hausse des températures, les **températures moyennes mondiales** enregistrées affichent déjà une tendance manifeste à la hausse. Ce réchauffement s'est constamment accéléré au cours des quarante dernières années.

#### Aucune tendance manifeste à une diminution de la demande d'énergie

- Après avoir augmenté plus ou moins continuellement entre 1990 et 2006, la **consommation d'énergie primaire dans l'UE** est revenue en 2011 aux niveaux de 1990. Pourtant, cette tendance à la baisse n'a pas été constante. Il reste à voir si elle pourra être maintenue quand l'Union renouera avec la croissance économique.
- L'UE a **importé plus de la moitié de son énergie** en 2011. À partir du début des années 1990, la part du total des besoins énergétiques couverte par les importations en provenance de pays tiers a augmenté presque tous les ans. Elle s'est stabilisée à un peu plus de 50 % depuis 2006.

#### Expansion rapide des énergies renouvelables, en particulier dans le secteur de l'électricité

- L'énergie produite à partir de la biomasse, du vent, du soleil et de la chaleur de la terre contribue à satisfaire une partie toujours croissante de la demande d'énergie finale. Les États membres ont tous accru la **part de l'énergie renouvelable** entre 2005 et 2011. Bien que la contribution de la biomasse soit de loin la plus importante, c'est celle de l'énergie éolienne et solaire qui a augmenté le plus rapidement.
- La pénétration des énergies renouvelables est la plus marquée dans le secteur de l'électricité où elles couvraient un cinquième de la production brute d'énergie en 2011.
- En revanche, la part des énergies renouvelables consommées dans les **transports** a diminué en 2011 par rapport à l'année précédente. Cependant, cette réduction s'explique par des ajustements statistiques qui excluent les biocarburants non certifiés durables. Néanmoins, les données de 2010 montrent que l'UE n'a pas atteint son objectif intermédiaire relatif à une utilisation accrue des énergies renouvelables dans les transports.

#### Tendances clés en matière de transport durable

##### Pas de découplage absolu entre la consommation énergétique des transports et la croissance économique

- La **consommation énergétique des transports par unité du PIB** a diminué de 8,3 % depuis 2000. Cette tendance s'est plutôt affirmée depuis le début de la crise économique, car l'élément environnemental de cet indicateur — la consommation énergétique des transports — a régressé pendant quatre années consécutives après 2007. Globalement, entre 2000 et 2011, la consommation énergétique des transports a augmenté de 6,7 %, alors que la croissance économique progressait à un rythme plus rapide, de 16,5 %.
- Ces tendances parallèles — la croissance de la consommation d'énergie et celle (encore plus forte) du PIB — impliquent un découplage relatif entre la consommation énergétique des transports et la croissance économique dans l'UE de 2000 à 2011. Un découplage absolu (c'est-à-dire une réduction de la consommation énergétique des transports pendant que l'économie



continue de croître) a pu être observé d'une année sur l'autre, tant en 2010 qu'en 2011. Il reste à confirmer, cependant, s'il s'agit d'une tendance constante ou simplement d'une conséquence de la crise économique.

### Pas de changement substantiel des modes de transport ni de la mobilité

- La performance des différents modes de transport ne varie guère. La **répartition modale du transport de voyageurs** est restée très semblable en 2011 à ce qu'elle était en 2000. Le **transport de fret** présente de légères variations depuis 2009, le rail reprenant la part qu'il avait perdue au profit du transport routier. Les parts modales du transport de fret se rapprochent donc également de leurs niveaux de 2000. Cependant, ces légères variations pourraient aussi être dues à des raisons méthodologiques.
- Bien que la répartition modale ne présente pas de changements importants au niveau de l'UE, la part de chaque mode de transport varie considérablement selon les États membres. Alors que le transport routier dominait aussi bien le transport de voyageurs que celui du fret en 2011, le transport ferroviaire représentait des parts substantielles de plus de 30 % du transport de fret dans certains États membres tels que les pays baltes.
- On n'observe aucun effet substantiel de découplage concernant les volumes de fret par rapport au PIB. La crise a eu une incidence profonde tant sur le PIB que sur les volumes de transport, ces derniers étant touchés plus fortement. Depuis 2009, les chiffres font apparaître une reprise timide. Il est encore impossible de conclure si cela représente un découplage.

### Les effets négatifs des transports doivent être réduits

- On ne détecte encore aucune réduction globale des **émissions de gaz à effet de serre provenant des transports** depuis 2000. Bien que les émissions diminuent depuis 2007 sous l'effet du ralentissement de l'économie, cette baisse n'a pas compensé les augmentations des émissions observées auparavant.
- Le nombre de **personnes tuées dans des accidents de la route** a continué à reculer depuis 2000. L'objectif de seulement 27 000 victimes d'accidents de la route en 2010 n'a pas été atteint. De nouveaux efforts doivent donc être déployés pour atteindre l'objectif de moins de 15 500 accidents mortels fixé pour 2020.

### Tendances clés en matière de ressources naturelles

#### L'UE perd-elle son capital naturel ?

- Entre 2000 et 2011, l'**indice des oiseaux communs** est demeuré relativement stable, mais on observe des tendances plus polarisées dans les populations d'espèces communes des terres agricoles et des forêts. Alors que le nombre d'oiseaux des forêts a augmenté de 9,7 points de pourcentage au cours de cette période, l'indice des oiseaux des terres agricoles fait apparaître une baisse de 5,6 points de pourcentage.
- Les changements apportés aux pratiques agricoles, l'intensification et la spécialisation sont largement responsables de la diminution du nombre d'oiseaux des terres agricoles en Europe du Nord et de l'Ouest. Les facteurs principaux sont la fourniture de subventions nuisibles, le manque d'incitations à entretenir des terres agricoles à haute valeur naturelle (zones agricoles accueillant une grande diversité d'espèces et d'habitats et/ou des espèces menacées d'extinction) et l'utilisation croissante de la biomasse pour la production d'énergie renouvelable.
- Les **prises totales de poissons prélevées sur des stocks se trouvant en dehors des limites biologiques de sécurité** ont diminué de 23,1 points de pourcentage de 2000 à 2010. Cependant, de 2002 à 2010, les valeurs annuelles ont fluctué autour d'une moyenne de 16,3 %, ce qui est bien supérieur aux limites biologiques de sécurité. Par conséquent, les stocks halieutiques totaux continuent d'être menacés par la surpêche dans l'Atlantique Nord-Est.

### Un déclin de la flotte de pêche favorable à l'environnement et à l'économie côtière

- La **flotte de pêche de l'UE**, exprimée en puissance motrice, a diminué de 2,4 % par an en moyenne de 2007 à 2012. Mais des efforts supplémentaires et des réformes politiques sont nécessaires pour réaliser un ajustement sérieux de la capacité de la flotte, qui conduirait à une gestion plus durable des stocks halieutiques et à une amélioration des conditions économiques pour les pêcheurs en activité.

### Prélèvements en eau proches des niveaux durables

- Le total des **prélèvements en eau a diminué au cours des dix dernières années** dans la plupart des régions européennes à l'exception de l'Europe du Sud-Ouest, où ils sont restés constants. Des pays comme la Lituanie, la Roumanie et la Belgique ont accompli des progrès significatifs vers une gestion plus durable de l'eau.

### L'urbanisation et les transports occupent toujours davantage de terres dans l'UE

- En 2012, 4,6 % du territoire de l'Union était occupé par des zones artificielles. L'augmentation de la demande de logements et des activités économiques dans les zones urbaines ainsi que l'expansion croissante des zones de réseau dans les régions côtières sont les principales responsables du rétrécissement continu des zones semi-naturelles et des terres arables dans l'UE.

## Tendances clés en matière de partenariat global

### L'aide publique au développement diminue, l'UE n'a pas atteint ses objectifs

- Entre 2004 et 2012, la part du revenu national brut (RNB) consacrée à l'**aide publique au développement (APD)** a augmenté de 0,05 point de pourcentage, atteignant 0,39 % en 2012 <sup>(3)</sup>.
- Cependant, de 2010 à 2012, l'APD total de l'UE a diminué en raison des contraintes budgétaires liées à la crise économique et financière. Une tendance similaire peut être observée chez d'autres donateurs importants.
- L'UE a déjà manqué son objectif intermédiaire collectif de consacrer 0,56 % de son RNB à l'APD en 2010. Si l'évolution se poursuit au même rythme qu'entre 2004 et 2012, l'UE n'atteindra pas l'objectif collectif établi de longue date de consacrer 0,7 % de son RNB à l'aide publique au développement en 2015.

### Augmentation de la part du financement de l'UE pour le développement des pays en développement

- Le **financement réservé aux pays en développement** par les États membres de l'EU-15, et comprenant aussi bien les flux privés que les flux publics, a augmenté en moyenne de 4,6 % par an de 2000 à 2011. Malgré cette tendance d'ensemble positive, on observe des fluctuations susceptibles d'être une source d'imprévisibilité pour les pays en développement particulièrement tributaires de ce soutien financier extérieur.
- Depuis 2000, la **part de l'APD accordée aux pays les moins développés et à d'autres pays à faible revenu** a progressé, 52,5 % de l'aide publique au développement fournie par l'EU-15 allant à ces pays en 2011.
- Les **investissements étrangers directs (IED)** représentent un complément essentiel des efforts de développement. Cependant, de 2000 à 2011, les IED réalisés par l'EU-15 dans les pays les moins développés et dans d'autres pays à faible revenu ont diminué de 3,4 % par an en moyenne, passant de 3,2 % du total des IED en 2000 à 2,2 % en 2011.

<sup>3</sup> Données provisoires pour 2012.

### Augmentation des importations en provenance des pays en développement à destination de l'UE

- Les **importations en provenance des pays en développement à destination de l'UE** ont augmenté en moyenne de 7,8 % par an entre 2000 et 2012; leur part dans l'ensemble des importations de l'UE est passée de 35,2 % en 2001 à 47,2 % en 2012.
- Cette tendance est principalement imputable à l'augmentation des importations en provenance de la Chine: leur part des importations totales de l'UE en provenance des pays en voie de développement est en effet passée de 24 % en 2000 à 35 % en 2012. En chiffres absolus, le volume des importations en provenance de Chine s'élevait en 2012 à plus du triple de celui atteint en 2000.
- Les **importations en provenance des pays les moins développés** ont également augmenté, mais ce taux de croissance n'a atteint que le tiers environ de celui des importations de l'UE en provenance de l'ensemble des pays en développement. En 2012, les importations en provenance des pays les moins développés représentaient encore moins de 2 % des importations totales de l'UE.

### Diminution de l'écart des émissions de CO<sub>2</sub> en raison des augmentations dans les pays en développement

- Bien que l'écart observé en matière d'**émissions de CO<sub>2</sub> par habitant** entre l'UE et les pays en développement ait diminué de 2000 à 2011, les émissions de l'UE se maintiennent à 7,4 tonnes par habitant, soit 2,6 fois la moyenne des pays en développement qui s'établit à 2,9 tonnes par habitant.
- Cet écart s'est réduit principalement à cause de l'augmentation des émissions provenant des pays en développement et de la crise financière qui a conduit à une baisse des émissions de CO<sub>2</sub> par habitant dans l'UE.

### Tendances clés en matière de bonne gouvernance

#### Des tendances positives en ce qui concerne la cohérence et l'efficacité des politiques, mais une baisse de la confiance du public

- Moins de la moitié des citoyens de l'UE ont **confiance dans les trois principales institutions de l'UE**. En 2012, le Parlement européen bénéficiait du taux de confiance le plus élevé (44 % des citoyens), suivi par la Commission européenne (40 %) puis par le Conseil de l'Union européenne (36 %). La confiance des citoyens dans les institutions politiques à tous les niveaux est généralement faible, surtout à l'égard des partis politiques et des institutions au niveau national (ainsi, seulement 15 % d'entre eux font confiance aux partis politiques et 27 % aux gouvernements nationaux).
- Entre 2007 et 2012, le nombre de nouveaux **cas d'infraction relatifs au marché unique** a reculé de 38 %. Cette diminution s'est produite en majeure partie depuis 2010. Les questions relatives à la fiscalité et à l'environnement représentent les deux principaux groupes de cas d'infraction relatifs au marché unique par secteur politique, soit 44 % de la totalité des cas pendants en novembre 2012.
- Après s'être réduit significativement depuis 2000, le **déficit de transposition de la législation du marché unique de l'UE** a atteint un niveau encore plus bas de 0,6 % en novembre 2012. Mis en avant par le Tableau d'affichage du marché intérieur comme étant le «meilleur résultat jamais obtenu», le déficit de transposition était inférieur de 0,4 point de pourcentage à l'objectif de 1 % fixé pour la transposition des règles du marché unique.

### L'interaction en ligne des citoyens avec les gouvernements progresse, mais la participation aux élections diminue

- L'**interaction en ligne des citoyens avec les autorités publiques** dans l'UE a augmenté de huit points de pourcentage entre 2008 et 2012. Après un léger recul en 2011, les interactions avec les autorités publiques sur internet sont reparties à la hausse, atteignant 44 % en 2012. Cette tendance reflète en partie un accroissement global de l'utilisation d'internet dans l'ensemble de l'Union.
- Le **taux de participation des électeurs** a enregistré une réduction de 1,5 point de pourcentage aux élections législatives nationales entre 2000 et 2012. Une tendance à la baisse s'observe également dans la participation aux élections européennes.

### Pas de déplacement de la charge fiscale du travail vers l'énergie et l'environnement

- La **proportion des impôts sur le travail par rapport aux taxes environnementales** a augmenté de 10,1 % dans l'UE de 2000 à 2011. Durant cette période, la part des taxes environnementales dans la totalité des recettes provenant des impôts et des cotisations sociales a régressé par rapport à celle des impôts sur le travail. Cette tendance est contraire aux objectifs de la stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable et de la stratégie Europe 2020, qui, l'une comme l'autre, visent un déplacement de la charge fiscale du travail vers l'énergie et l'environnement («verdissement» de la fiscalité).
- De même, le **taux d'imposition implicite sur l'énergie** a également baissé entre 2000 et 2011, mais moins nettement, de seulement 1,6 %. La baisse de ce taux représente une diminution de la charge fiscale réelle sur l'énergie par rapport à la base d'imposition potentielle.

### Impacts de la crise économique et financière mondiale sur les tendances clés

Les indicateurs décrits dans le présent rapport brossent un tableau plutôt mitigé. En outre, les perturbations provoquées par la crise économique font qu'il est difficile de tirer des conclusions globales sur les progrès accomplis par l'Union vers le développement durable.

À la suite de la crise économique et financière mondiale qui a débuté à la fin de 2007, l'Union est entrée en récession au cours de l'année 2008. À la fin de 2013, au moment de la finalisation de ce rapport, l'économie de l'Union n'affichait encore qu'une faible croissance. L'impact de la crise a été profond et s'étend bien au-delà de l'économie, touchant aussi un grand nombre des tendances sociales et environnementales analysées dans la présente publication. Cette section offre un bref aperçu des domaines sur lesquels la crise a eu une incidence depuis 2007, et le cas échéant jusqu'en 2011/2012. Même s'il est encore trop tôt pour avoir une vision claire de la situation, certaines conséquences, telles que la baisse des niveaux d'investissement, pourraient avoir des répercussions persistantes et à long terme qui n'apparaîtront que dans les prochains rapports.

Les problèmes de liquidités du secteur bancaire, qui sont apparus en 2007, ont conduit à un rationnement du crédit et à une baisse du prix des actifs, qui ont provoqué à leur tour une baisse de la demande de consommation, une augmentation de «l'épargne des ménages», une diminution de «l'investissement» des entreprises et des ménages, un déclin des échanges internationaux (cf. indicateur «importations en provenance des pays en développement») et un recul du «PIB réel par habitant». Les niveaux de la «dette publique» ont très fortement augmenté. Le taux d'«emploi» a accusé une baisse, en particulier chez les jeunes, et les hommes ont été plus durement touchés que les femmes («emploi des femmes»). La tendance à l'augmentation du «taux d'emploi des travailleurs âgés» s'est ralentie. En raison de la thésaurisation de main-d'œuvre et de l'évolution du temps de travail, «la productivité de la main-d'œuvre» a chuté.

Les «dépenses en matière de recherche et développement» ont quant à elles augmenté, car plusieurs pays ont accentué leurs dépenses pour stimuler la reprise économique et la croissance à long terme. Suite à la baisse de la demande, la production industrielle a elle aussi reculé, comme en témoigne la «production de substances chimiques toxiques».

L'augmentation du «chômage» et du «chômage de longue durée» a eu des conséquences sociales. Bien que le «risque de pauvreté» ait globalement diminué, il s'est accru pour la tranche des 25-49 ans ainsi que légèrement pour les 18-24 ans. L'«intensité de la pauvreté» s'est également accentuée, tout comme le nombre de «suicides», surtout parmi les hommes et les personnes d'âge moyen. Le «taux brut de solde migratoire» a aussi reculé, probablement en raison des difficultés à trouver un emploi dans l'Union. En ce qui concerne la lutte contre la pauvreté mondiale, «les financements destinés aux pays en développement» ont fléchi, en raison de la baisse des contributions des donateurs privés, plutôt que de celles des sources officielles et des ONG.

La demande d'énergie («consommation finale d'énergie») a reculé parallèlement au PIB. Cette baisse de la consommation a entraîné une stabilisation de la «dépendance énergétique» de l'UE, marquant une rupture avec la tendance à la dépendance croissante, entamée de longue date. Les «émissions de gaz à effets de serre» et les «émissions atmosphériques polluantes», qui étaient déjà en baisse, ont reculé à un rythme encore plus rapide.

Le transport de fret a accusé une baisse plus forte que celle du PIB (cf. indicateur «volume du transport de fret par rapport au PIB»). Toutefois, la consommation énergétique des transports a enregistré une baisse moins marquée que le PIB («consommation énergétique des transports par rapport au PIB»), probablement en raison d'une diminution plus lente des activités de transport de personnes. «Les émissions de gaz à effet de serre dues aux activités de transport» ont régressé; les «émissions d'oxyde d'azote (NOx) dues aux activités de transport» et les «émissions de particules fines par le transport» ont reculé plus rapidement qu'au cours des années précédentes. Le nombre de «personnes tuées dans des accidents de la route» a lui aussi diminué, probablement en raison d'une baisse des volumes de trafic.

La baisse de la «confiance des citoyens dans les institutions de l'UE» et le recul de la «participation aux élections nationales» traduisent la réaction de l'opinion publique à la crise et à la façon dont elle a été gérée.

De manière générale, pour les raisons exposées ci-dessus, il est difficile d'apprécier si de véritables avancées en matière de développement durable ont été réalisées ces dernières années. Toutefois, étant donné que près de la moitié des indicateurs clés des IDD de l'UE ont évolué de manière modérément ou clairement défavorable, des efforts renouvelés semblent nécessaires pour mettre l'Union européenne sur la voie du développement durable.